

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE 2025

COMPTES	CHARGES	N	N-1	COMPTES	PRODUITS	N	N-1
		au 31/12/2025	au 31/12/2024			31/12/2025	31/12/2024
	Charges d'exploitation				Produits d'exploitation		
	Achats				Cotisations		
606100	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	294,31	7 978,10	756200	PART COTISATION FNF	0,00	0,00
606200	FRAIS D'IMPRESSION/PHOTOCOPIES	2 532,00	2 052,00	756100	MUTUALISATION COTISATIONS SYNDICATS	26 607,38	29 498,90
606300	FOURNITURES PETITS EQUIPEMENTS	53,21	1 062,78				
606800	ACHAT DIVERS (SBM, Animation, Exposition)	135,98	2 044,33				
607100	MATERIEL SYNDICAL	7 638,00	713,00				
	Autres charges externes				Subventions		
613000	LOCATION (local syndical...)	3 184,17	3 123,69	741000	SUBVENTION CDG	0,00	0,00
615000	MAINTENANCE/ENTRETIEN/ Véhicule, informatique)	3 146,72	1 828,91	741100	AUTRE SUBVENTION PUBLIQUE	0,00	0,00
616000	ASSURANCES	2 336,84	2 069,90				
618100	DOCUMENTATION/ABONNEMENTS	902,50	799,00				
618600	FORMATIONS	900,64	9 760,71				
	Autres services extérieurs				Autres produits		
623700	PUBLICATION	0,00	0,00	707100	VENTE DE MATERIEL SYNDICAL	375,00	452,00
623800	SOLIDARITE/DONS	0,00	0,00	754000	DONS/ SOUSCRIPTION/ASSURANCES	74,90	297,00
625100	FRAIS DE DEPLACEMENTS (repas, essence, train, avion, frais kilométriques, péage...)	17 806,57	13 430,31				
625700	RECEPTION	0,00	0,00		Transfert de charges		
626100	TELEPHONE/INTERNET	171,24	273,87	791000	PARTICIPATION SYNDICATS AUX F° SYNDICALES	3 661,06	19 726,05
626200	AFFRANCHISSEMENTS	417,00	0,00	791001	DIVERS	534,41	377,28
627000	SERVICES BANCAIRES	93,82	166,59				
628000	FRAIS JURIDIQUES, DIVERS	0,00	0,00				
	Dotations aux amortissements						
681100	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0,00	0,00				
	TOTAL CHARGES	39 613,00	45 303,19		TOTAL PRODUITS	31 252,75	50 351,23
	Si le résultat est positif (EXCEDENT)		N		-8 360,25		
	Si le résultat est négatif (DEFICIT) (-)		N-1		5 048,04		

Coordination Syndicale Départementale

80 Avenue du 4 Septembre

62300 LENS

PROCES-VERBAL DU COMITE DEPARTEMENTAL

Le 5 FEVRIER 2026 à 14heure, les membres du Comité Départemental de la Coordination Syndicale Départementale se sont réunis en Conférence départementale à *SAINTE MARTIN LEZ TATINGHEM* sur convocation des Membres du Comité Départemental effectuée par Mail conformément en l'article 239-240 des statuts généraux

L'assemblée procède ensuite à la composition de son Bureau:

- *POLY Nadège, préside la séance en sa qualité de Présidente de séance.*
- *PLANCQ Christophe, qualité du secrétaire, assure le secrétariat de la séance.*

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par les membres présents permet de constater que les membres présents sont au nombre de **95**.

La Présidente expose à l'assemblée et met à la disposition des membres :

- le compte de résultat simplifié de l'année 2025

La Présidente rappelle que l'assemblée doit statuer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation du compte de résultat de l'année 2025

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des noms des membres à coopter

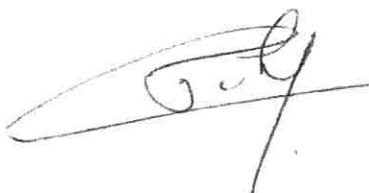
Cette résolution est approuvée à l'Unanimité

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par les membres présents.

À St Martin lez Tatinghem

Le 5 Février 2026

Signature de laPrésidente



Signature du secrétaire

